

MAIRIE DE FONTENILLES

-Haute Garonne-
Place Sylvain Darlas
Tél : 05 61 91 55 80

CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE

N° 2021/009

Délibération du Conseil d'Administration
du Centre Communal d'Action Sociale
de FONTENILLES

Séance du 13 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un le 13 avril le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Fontenilles s'est réuni à l'Espace Marcel Clermont, sous la présidence de Monsieur Christophe TOUNTEVICH, Président, et après convocation régulièrement faite à domicile.

Etaient présents : Mmes PADRA, EVEN, PEGUES, TRIAES, DEGEILH, SANDOVAL BOITEUX, BURALI, Mrs TOUNTEVICH, EL HAMMOUMI, PERRIN.

Procurations : Mme RECH à Mme PADRA, Mr COMBLET à Mme TRIAES, Mme LAMBLOT à Mme EVEN

Excusés : Mme RICHARD.

Absents : Mme LAPLAZE, Mr, BARBIER

Date de la Convocation

06.04.2021

Date d'Affichage

27.04.2021

Objet :

**Vote du Compte
administratif 2020.**

Monsieur Le Président s'est retiré au moment du vote.

Le Conseil d'Administration délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 du Budget

1) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif annexé à la présente délibération. Il en résulte un

Excédent de fonctionnement de 18 617,57 €

2) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fontenilles, le 13 avril 2021

La Vice-Présidente,

Claudie PADRA



MAIRIE DE FONTENILLES

-Haute Garonne-
Place Sylvain Darlas
Tél : 05 61 91 55 80
Fax : 05 16 44 07 14

CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE

Délibération du Conseil d'Administration
du Centre Communal d'Action Sociale
de FONTENILLES

N° 2021/010

Séance du 13 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un le 13 avril le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Fontenilles s'est réuni à l'Espace Marcel Clermont, sous la présidence de Monsieur Christophe TOUNTEVICH, Président, et après convocation régulièrement faite à domicile.

Etaient présents : Mmes PADRA, EVEN, PEGUES, TRIAES, DEGEILH, SANDOVAL BOITEUX, BURALI, Mrs TOUNTEVICH, EL HAMMOUMI, PERRIN.

Procurations : Mme RECH à Mme PADRA, Mr COMBLET à Mme TRIAES, Mme LAMBLOT à Mme EVEN

Excusés : Mme RICHARD.

Absents : Mme LAPLAZE, Mr, BARBIER

Date de la Convocation

06.04.2021

Date d'Affichage

27.04.2021

Objet :

Affectation des résultats de l'exercice 2020.

Monsieur Le Président rappelle au Conseil d'administration les résultats de l'exercice 2020, soit :

Excédent de Fonctionnement : 18 617,57 euros

Il propose d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

18 617,57 euros à l'article 002 du Budget Primitif de 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents, décide d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2020 suivant le détail ci-dessus.

Fontenilles, le 13 avril 2021

Le Président,

Christophe TOUNTEVICH



MAIRIE DE FONTENILLES

-Haute Garonne-
Place Sylvain Darlas
Tél : 05 61 91 55 80
Fax : 05 16 44 07 14

CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE

Délibération de la Commission Administrative
du Centre Communal d'Action Sociale
de FONTENILLES

N° 2021/011

Séance du 13 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un le 13 avril le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Fontenilles s'est réuni à l'Espace Marcel Clermont, sous la présidence de Monsieur Christophe TOUNTEVICH, Président, et après convocation régulièrement faite à domicile.

Etaient présents : Mmes PADRA, EVEN, PEGUES, TRIAES, DEGEILH, SANDOVAL BOITEUX, BURALI, Mrs TOUNTEVICH, EL HAMMOUMI, PERRIN.

Procurations : Mme RECH à Mme PADRA, Mr COMBLET à Mme TRIAES, Mme LAMBLOT à Mme EVEN

Excusés : Mme RICHARD.

Absents : Mme LAPLAZE, Mr, BARBIER

Date de la Convocation

06.04.2021

Date d'Affichage

27.04.2021

Objet :

Approbation du Compte de Gestion 2020 du budget annexe du C.C.A.S. dressé par le Trésorier.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes des tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celle relative à la journée complémentaire,

- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020,

- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 pour le C.C.A.S. par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fontenilles, le 13 avril 2021

Le Président,

Christophe TOUNTEVICH



MAIRIE DE FONTENILLES

-Haute Garonne-
Place Sylvain Darlas
Tél : 05 61 91 55 80
Fax : 05 16 44 07 14

CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE

Délibération de la Commission Administrative
du Centre Communal d'Action Sociale
de FONTENILLES

N° 2021/012

Séance du 13 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un le 13 avril le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Fontenilles s'est réuni à l'Espace Marcel Clermont, sous la présidence de Monsieur Christophe TOUNTEVICH, Président, et après convocation régulièrement faite à domicile.

Etaient présents : Mmes PADRA, EVEN, PEGUES, TRIAES, DEGEILH, SANDOVAL BOITEUX, BURALI, Mrs TOUNTEVICH, EL HAMMOUMI, PERRIN.

Procurations : Mme RECH à Mme PADRA, Mr COMBLET à Mme TRIAES, Mme LAMBLOT à Mme EVEN

Excusés : Mme RICHARD.

Absents : Mme LAPLAZE, Mr, BARBIER

Date de la Convocation

06.04.2021

Date d'Affichage

27.04.2021

Objet :

**Vote du Budget primitif
2021.**

Le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité des membres présents, de voter le budget primitif de 2021 qui s'élève à :

55 600,00 euros en dépenses et recettes de fonctionnement.

Fontenilles, le 13 avril 2021

**Le Président,
Christophe TOUNTEVICH**

